

# BOURGET EN HUILE

# LE MAG

décembre - janvier - février 2015 - 2016 - N°5

## PMR

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

### Des aménagements pour les Personnes à Mobilité Réduite

40% de la population française est gênée, à des degrés divers, par l'environnement, temporairement ou définitivement (Source INSEE). Et avec l'allongement de la durée de vie, ce chiffre va augmenter dans les prochaines années.

Ces gênes sont bien évidemment ressenties par les personnes en fauteuil roulant mais aussi par les personnes connaissant des difficultés à marcher ou de petites tailles, par les aveugles et malvoyants, par les sourds et malentendants et par les personnes atteintes d'handicaps cognitifs ou psychiques.

La loi de 2005 prévoyait un délai de 10 ans pour mettre en conformité bâtiments et mener des actions significatives sur les équipements existants. Devant le retard pris par les Etablissements Recevant du Public (ERP), de nouveaux délais ont été accordés ainsi que certaines dérogations.

### Dérogations et dispenses

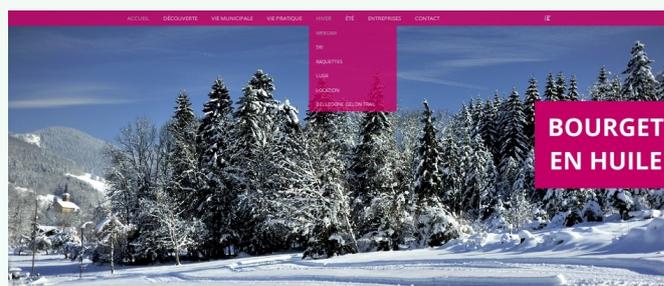
Les Etablissements Recevant du Public (ERP) seront ainsi dispensés de mise en conformité en cas d'impossibilité technique résultant de l'environnement du bâtiment, de contraintes liées à la conservation du patrimoine architectural ou de disproportion manifeste (impossibilité à financer les

travaux de mise en accessibilité ou impact négatif critique sur l'activité économique de l'établissement).

### Ce qui sera fait au Bourget en Huile

A l'issue du Diagnostic Accessibilité réalisé à la demande de la Municipalité du Bourget en Huile, ont été retenus notamment les travaux suivants : créations de places PMR à la salle des fêtes et devant la Mairie, mise en conformité de l'escalier menant au 1er étage de la Mairie, rampes d'accès à l'église, à l'une des classes de l'école au bungalow et aux toilettes extérieures de l'école.

### UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE BOURGET EN HUILE



Depuis le 28 novembre dernier, la commune du Bourget en Huile s'est dotée d'un tout nouveau site Internet au look beaucoup plus contemporain. Mieux illustré, valorisant davantage notre espace naturel et touristique, cette nouvelle version du www.bourgetenuile.com offrira également aux internautes une navigation plus agréable entre ses différentes pages.

### Un site marqué par la saisonnalité

L'actualité de la commune et l'agenda des manifestations y seront également plus étoffés

dans un site Internet davantage marqué par la saisonnalité. Quant à la webcam, au succès confirmé, elle subit elle aussi un lifting nécessaire. Autre nouveauté de taille, [www.bourgetenhuite.com](http://www.bourgetenhuite.com) est désormais un site "responsive", c'est à dire consultable également sur tablettes et smartphones.

Souhaitons-lui le même succès que son prédécesseur qui avait été consulté 33 951 fois depuis sa création.

## LE MOT DU MAIRE

*Mesdames, Messieurs, Chers amis*

*Habituellement, à cette période de l'année, chacun de nous pense à Noël, aux fêtes de fin d'année aux réunions familiales, à la joie des enfants, au sapin, aux illuminations, aux cadeaux....*

*Mais depuis le 13 Novembre, nos pensées sont ailleurs.  
Des attentats odieux ont endeuillé Paris et La France.*

*Des gens sont morts, sont blessés, resteront handicapés à vie, des familles sont brisées, c'est une véritable guerre qui a été déclenchée 2 jours après la célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918.*

*La France est en deuil pour la mort de ses enfants innocents qui se sont trouvés au mauvais endroit au mauvais moment.*

*Des barbares veulent nous faire croire à une guerre de religions, mais ne faisons pas de stupides amalgames, notre pays est un pays magnifique. Certes, il nous arrive fréquemment de critiquer, de rouspéter, de râler, de se moquer.... C'est notre culture, c'est notre identité, mais ce n'est pas de la méchanceté !*

*Notre pays, aimons le, partageons ses différences qui en font sa force, et notre force.  
Notre histoire, notre culture, nos luttes, ont fait naître le bleu, le blanc et le rouge, ces couleurs nous appartiennent.*

*Défendons les, ce ne sont pas celles de la barbarie, celles du terrorisme, celles d'un quelconque parti récupérateur, ce sont celles de la paix, de notre liberté, de notre égalité, de notre fraternité.*

*Dans les moments de deuil, on se rassemble, on*

*s'unit, on se reconforte pour faire face à notre chagrin.*

*Profitons de cette fin d'année pour nous rassembler et nous reconforter en ayant une pensée pour toutes les familles meurtries, et endeuillées.*

*Malgré l'actualité triste et morose, et en attendant le soleil et l'espoir,  
Joyeux Noël à tous,  
Bonnes fêtes de fin d'année.*

## AGENDA

### Galette des rois

Vous êtes conviés dès à présent à partager la galette des rois autour du verre de l'amitié le samedi 16 janvier 2016 à la salle des fêtes communale.

### Le Belledonne Gelon Trail

La 6ème édition du Belledonne Gelon Trail se déroulera le 21 février 2016 au Bourget en Huile et sur les communes environnantes.

### Repas dansant

Le 12 Mars 2016 aura lieu le repas dansant costumé sur réservation uniquement.

## ASSOCIATION

### Activités nordiques

Les premières neiges sont déjà tombées et il faut penser à la nouvelle saison d'hiver qui s'annonce. Luges, skis de fond, raquettes, tout doit être prêt avant la fin de l'année. Les bénévoles de l'Association Animation et Développement du Bourget en Huile s'activent pour trier, débarrasser, vérifier, préparer et ranger le matériel ce qui nécessite ordre et méthode, chacun ne ménageant ni sa peine ni son temps. Quand le manteau neigeux le permettra, reprendront alors le damage des pistes, l'entretien des circuits raquettes, la sécurisation de l'espace luge et les permanences au foyer de ski de fond. Tout cela demande disponibilité et dévouement et ceux qui depuis bien longtemps assurent ces multiples activités souhaitent que d'autres viennent les rejoindre pour

étoffer l'équipe et ainsi accueillir dans les meilleures conditions possibles nos visiteurs. C'est à ce prix que pourront être maintenues sur notre beau plateau nos activités nordiques encore plus mises en valeur depuis peu par notre nouveau site internet.

### **Raquettes en nocturne**

Cet hiver, les sorties raquettes en nocturne du samedi soir seront de nouveau d'actualité. Yves, passé maître en la matière, est prêt pour les organiser avec ceux du village qui, comme les années précédentes, l'aident dans la préparation et l'exécution de ces manifestations originales qui ont toujours rencontré un vif succès.

La réservation des sorties se fera en deux temps : l'inscription auprès de Yves et pour plus de souplesse les participants prendront contact avec le Chalet du Verney pour réserver leur raclette ou tartiflette. La soirée se terminera bien au chaud autour d'une bonne table. Merci d'avance à nos bénévoles qui, dans des conditions parfois difficiles, assurent le bon déroulement de ces sorties. Si vous voulez vous joindre à eux, n'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

### **Rencontres intergénérationnelles**

Les rencontres du mercredi après-midi rythment désormais les semaines Bourgeraines. Depuis leur reprise début octobre ce sont entre 10 à 15 personnes qui se retrouvent à la salle polyvalente et leur renommée s'étend peu à peu aux villages voisins. Ainsi des personnes du Pontet et de la Table sont régulièrement présentes sauf grosses intempéries. Des enfants accompagnant les adultes participent aussi aux activités preuve que tous les âges apprécient ces moments d'échange et de convivialité.

### **Le spectacle de Noël**



Cette année encore le spectacle de Noël a fait l'unanimité. Sylvain Gérard nous a enchantés avec ses tours de magie, ses imitations, ses

marionnettes, ses ombres chinoises, faisant participer sur scène petits et grands en distribuant ses sculptures sur ballons multicolores. Après ce moment de détente le père Noël en personne a fait un détour parmi nous. À la fin du goûter offert à tous ont été remis à nos anciens les colis de Noël confectionnés sur place et garnis de produits locaux.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Cérémonie du 11 novembre 2015**



En cette journée de commémoration nationale, Bourgeraines et Bourgerains se sont retrouvés sur la place du village sous un soleil radieux et une belle douceur automnale. Adultes et enfants sont venus nombreux avec nos aînés et anciens combattants devant le monument aux morts pour le dépôt de la gerbe de fleurs et les discours de paix et de tolérance prononcés par Monsieur le Maire. Cette année étant marquée par la célébration du centenaire de la Croix de Guerre, un film commémorant cet événement et intitulé « Cent ans de bravoure » a été projeté dans la salle des fêtes où s'est déroulé le traditionnel apéritif offert par la commune.

### **Hôtel à insectes des écoles**



Le 16 octobre dernier, Monsieur le maire inaugurerait l'hôtel à insectes réalisé par les enfants des écoles dans le cadre des TAP.

## Bar Restaurant le chalet du Verney

Antony Lévêque après six mois d'activité nous fait part de ses satisfactions.

« La restauration est en nette progression avec une moyenne de quinze repas jour grâce entre autres aux entreprises locales.

Les soirées sur réservation et les banquets en weekend connaissent un vif succès.

Dans l'ensemble je suis satisfait, les retours sont positifs.

Pour les soirées raquettes, je proposerai des tartiflettes et des raclettes. »

Notons que les petits services ; pain, croissants, journaux et la vente de gaz sont toujours d'actualité.

Commandes et réservations au : 09 86 17 37 24, 06 58 77 51 60.

**Les drapeaux publicitaires du bar restaurant ont été mis en place.**



**Le déneigement, c'est l'affaire de tous !**



Le Département, La commune et les habitants se partagent la responsabilité du déneigement.

Si le Conseil Départemental a la mission de

dégager les routes départementales, il revient à la commune – dans la mesure du possible et de ses moyens - le devoir de rendre praticables les voies communales, de dégager les parkings, les espaces publics.

Chaque habitant a la responsabilité de dégager son espace privé, le trottoir ou l'accotement au droit de sa propriété.

Le déneigement est une tâche ingrate, particulièrement dans les hameaux dans lesquels des véhicules sont stationnés, des portails et clôtures obligeant à pousser la neige en dehors des villages.

Quelques règles sont à respecter  
Il suffit de:

- Se déplacer seulement en cas de nécessité et munis d'équipements adaptés.
- Laisser la priorité aux engins de déneigement
- Ne pas stationner sur la voie et les parkings communaux.
- Ne pas déposer la neige issue d'une entrée ou d'un stationnement sur la chaussée
- Ne pas entreposer les ordures ou les contenants dans un lieu où ils risquent de gêner.

### Le sel de déneigement

*La commune n'utilise pas de sel de déneigement.*

Son utilisation a un effet négatif sur l'environnement et n'est pas la solution « miracle » pour dégager la chaussée. L'utilisation de graviers lorsque les routes sont recouvertes de neige glacée est largement préférable. Notre paysage et notre environnement ne s'en portent que mieux !

N'oublions pas que nous sommes en Savoie à 850 mètres d'altitude, si la neige tombe en hiver, c'est normal, si nous ne pouvons nous déplacer comme en été, ce n'est pas obligatoirement la faute de la collectivité !!!

Des pneus neige et une pelle sont souvent des ustensiles utiles et nécessaires !

### L'éco mobilité.

La communauté de communes Cœur de Savoie met en place une enquête afin de connaître précisément, les modes de déplacements et les besoins en mobilité.

Cette enquête est téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes

[www.coeurdesavoie.fr/](http://www.coeurdesavoie.fr/)

Les réponses peuvent se faire en ligne ou en déposant l'imprimé dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le nombre et la précision des questionnaires rendus permettront d'étudier une alternative au « tout voiture » sur notre territoire.

## Le covoiturage

Il existe désormais une aire de covoiturage installée sur le parking de Super U à Dérier. Cette aire s'inscrit dans le schéma départemental élaboré par le Conseil Départemental de La Savoie

## Le chiffonnage désormais interdit dans les déchèteries du SIBRECSA



A la suite d'incivilités engendrées par la récupération d'objets et de matériaux déposés dans les différentes déchèteries, le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA) a pris la décision d'interdire toute récupération, pour tous types de matériaux et de déchets dans les cinq déchèteries du syndicat : St Pierre d'Allevard, Le Cheylas, Pontcharra, Francin et Villard-Sallet.

La récupération dans les véhicules des déposants est également interdite.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement des différentes actions mises en œuvre par le SIBRECSA depuis plusieurs années, pour rénover, mettre aux normes et sécuriser ses déchèteries.

## TRAVAUX

### Le pont des Boulins interdit à la circulation

Les pluies diluviennes de mai 2015 ont endommagé gravement le pont dit "des Boulins". Les traversées du chemin n'étant pas suffisamment profondes pour canaliser l'eau dévalant le chemin, ce sont le parapet et le mur

coté aval qui ont été complètement endommagés.



Les travaux de réparation confiés à une entreprise d'Epierre se sont élevés à 30 000 euros. Afin d'éviter tous risques d'affaissement au passage de véhicules trop lourds, la circulation sur ce pont sera désormais interdite à tous les véhicules.

### Fauchage de la Côte



Philippe Martinet a broyé les fougères et les petits buissons sur la côte du Bourget. Il reste maintenant à éliminer les arbres afin de rendre cet espace à la pâture.

### Point d'eau des tennis

Le point d'eau des tennis situé derrière la cascade a été remplacé par une borne fontaine de type « incongelable », cet équipement sera donc opérationnel toute l'année.



# Pour vos déplacements

## Les horaires de car de la ligne Chamoux Chambéry

Sens Chamoux-sur-Gelon ► Chambéry ou Arvillard ► Pontcharra

N° LIGNE																		
Conditions de circulation																		
-	-	-	6.37	6.40	6.51	6.55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6.30	6.37	-	6.50	6.51	7.01	7.04	7.10	7.17	-	-	-	-	-	-	-	7.43	7.50	-
► 6.30	6.37	-	6.48	6.51	6.57	7.01	7.07	7.14	7.20	7.33	-	-	7.38	-	7.43	-	7.55	1
6.30	6.37	-	6.50	6.54	7.02	7.04	7.12	7.16	7.22	7.35	7.38	7.40	7.47	7.50	-	-	-	2
-	-	7.10	7.15	7.19	7.30	7.34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
-	-	7.10	7.18	7.21	-	7.38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
13.00	13.07	-	13.19	13.22	13.28	13.32	13.39	13.46	13.52	14.05	14.13	-	14.17	-	14.22	-	14.30	2

♿ Accès personnes à mobilité réduite / fauteuils

Sens Chambéry ► Chamoux-sur-Gelon ou Pontcharra ► Arvillard

N° LIGNE																			
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12.05	12.14 sauf 5	12.30	12.34	12.45	-	-	5
12.15	12.23	-	-	-	-	-	-	-	12.49	12.56	13.02	13.06	13.12	13.15	-	13.28	13.36	3	
-	-	12.30	12.35	12.42	12.50	-	-	12.54	13.06	13.13	13.19	13.23	13.29	13.32	-	13.48	13.52	2	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16.30	16.36	16.47	16.50	17.01	-	-	5	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17.25	17.29	17.40	17.43	17.50	-	-	5	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18.15	18.19	18.30	18.33	18.40	-	-	5	
18.00	18.08	-	-	-	-	-	-	-	18.35	18.36	18.42	18.45	-	18.56	19.01	-	-	3	
18.00	18.08	-	-	-	-	-	-	18.34	18.41	18.47	18.51	19.01	19.04	-	19.10	19.15	-	4	
18.00	-	18.08	-	-	18.13	-	18.21	18.34	18.40	18.47	18.56	19.00	19.03	19.06	-	19.22	19.26	1	
-	-	-	18.00	18.20	-	18.22	-	-	18.36	18.43	18.49	18.53	18.59	19.02	-	19.16	19.22	2	

♿ Accès personnes à mobilité réduite / fauteuils